Chronique régionale

La création d'une allocation-logement à partir du 1er janvier dans l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing

A partir du 1er janvier, l'indemnité de loyer de 100 fr. versée mensuellement au personnel de l'industrie textile, va être remplacée par une allocation-logement, proportionnelle au loyer réel et au nombre de personnes habitant la maison.

Cette décision a été prise par le Syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing, en accord avec les différents syndicats des cadres, employés et ouvriers, dans le dessein de faciliter au personnel l'amélioration de ses conditions de logement, ainsi que l'accession de l'ouvrier à la propriété d'une maison familiale saine.

L'allocation-logement sera payée à tous chefs ou soutiens de famille travaillant dans le textile, sous la condition qu'un seul des deux conjoints ait un revenu professionnel.

Elle sera égale à 25 % du loyer effectivement payé pour une famille de deux personnes, avec un supplément de 15 % pour la troisième personne et de 10 % pour chacun des autres membres de la famille habitant sous le même toit: époux, épouse ascendants, descendants.

A chacune des catégories de foyers sera appliqué un plafond de loyer qui limite le taux de l'allocation-logement:

Nombre de personnes au foyer	Limite du loyer fixant l'allocation	Pourcentage du loyer versé à titre d'allocation
2	250	25 %
3	350	40 %
4	400	50 %
5	450	60 %
6	500	70 %
7	550	80 %
8 et plus	600	90 % maximum

Pour les chefs de famille propriétaires de leur maison l'allocation-logement sera de 100 fr. Elle sera, par la suite, calculée dans les mêmes conditions, suivant la valeur locative de la maison déterminée par un barème qui sera publié ultérieurement.

On ne peut qu'applaudir à la création de cette allocation.

Signalons que pour faciliter l'installation de leur foyer, les jeunes ménages où n'entre qu'un seul salaire seront assimilés, pendant deux ans à la catégorie de trois personnes et recevront un taux d'allocation-logement en conséquence.

En outre, jusqu'au retour à des conditions économiques normales et tout au moins tant que dureront les hostilités, l'allocation minimum sera de 100 fr. par foyer.

LILLE
« AU BELLEVUE »
« Chez FREDDY »
DERNIER JOUR de
FUD CANDRIX
ET SON ENSEMBLE

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Paul Fontaine, aumônier du Bon-Pasteur à Lille, est nommé chanoine titulaire; M. l'abbé Andre Pettiprez, vicaire à Lille (Sacré-Cœur) est nommé curé de Vendeville, en remplacement de M. l'abbé Alphonse Berruyer, démissionnaire pour raison de santé.

Validité des tickets de combustible solide

Le bureau régional de répartition des huiles minérales signale aux intéressés que la validité des tickets de combustible solide : bois, charbon de bois, agglomérés, charbon minéral, portant la mention « 4e trimestre 1943 », expire le 31 décembre au soir.

D'autre part, il est rappelé aux consommateurs de bois et de charbon de bois pour gazogènes qu'aucun titre de répartition ne sera délivré par les bureaux de poste après le 20 du dernier mois de chaque trimestre, c'est-à-dire après le 20 décembre, pour le trimestre en cours.

Jeunes du Nord, à l'écoute !

Le délégué régional à la jeunesse pour le Nord et le Pas-de-Calais prononcera samedi 18, entre 18 h. et 18 h. 30, au cours de l'émission régionale de Radio-Lille, une importante allocution qui intéressera tous les jeunes gens et jeunes filles. Jeunes ne manquez pas cette émission. Le moyen d'être que vous donnera le délégué régional à la jeunesse seront des plus importants.

AMICALE DES VI. — La permanence aura lieu désormais le vendredi, de 18 à 20 h., au siège de l'Amicale, 31, rue du Molinel, à Lille. Toute la correspondance doit être envoyée à cette adresse.

RAPATRIés DU VIII B. — Réunion de l'amicale dimanche 19, à 10 h., 31, rue du Molinel, à Lille.

LILLE

Arrivée de prisonniers libérés

Mardi, dans la soirée, un nouveau contingent de prisonniers libérés ayant appartenu aux stalags XVII et XVIII, originaires du Nord, est arrivé à Lille. Accueillis en gare par des membres des services d'entraide, les libérés furent conduits au centre d'accueil de la rue des Buisses, où ils se restaurèrent et passèrent la nuit.

PAS-DE-CALAIS

ESCROQUERIE A ARRAS. — Prudent Asthard, 57 ans agent stagiaire du Crédit mutuel agraire, de Paris, était chargé de solliciter des adhésions dans la région d'Arras. Il perçut ainsi une vingtaine de millions de francs qu'il dépensa pour ses besoins personnels. Il a été déféré au parquet.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL SPÉCIAL

— Un manutentionnaire de la gare de Valenciennes, Henri Le Brigand, 40 ans, de Saint-Sauve, fut surpris en flagrant délit de vol d'un colis de prisonnier. Il avoua qu'il n'en était pas à son coup d'essai. Une perquisition effectuée à son domicile permit de retrouver des denrées, volées au préjudice des prisonniers, entre les mains de sa logeuse, la veuve Tamia, 53 ans. Le tribunal spécial a condamné Le Brigand à 10 ans de travaux forcés et la veuve Tamia, à 10 ans de réclusion.

— L'homme d'équipe Alfred Demesure, 38 ans, fut surpris à la gare de Méaubuge, à l'instant où il faisait passer, dans sa musette, une partie du contenu d'un colis, volé au préjudice d'un prisonnier de guerre. Il soutint que le colis avait été soustrait par un de ses collègues qui s'en était approprié la moitié et lui avait fait don du reste. Delmasure a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 15 décembre 1943
Présidence de M. Brochud

— Crime contre la famille. — Pour s'être rendus coupables de manœuvres criminelles, sont condamnés : Louise Bourel, femme Lamoureux, de Roubaix à 2 ans et 6 mois de prison et 6.000 fr. d'amende ; Brutin, 23, rue des Champs, à Roubaix à 6 mois et 2.000 fr. d'amende ; Léon Wolf, 34, rue Emile-Moreau, à Roubaix, à 4 mois et 2.000 fr. d'amende; et Germaine Dupeux, de Croix, à un an et 4.000 fr. d'amende.

TOURCOING

Le nouvel étendard de sainte Jeanne d'Arc

Nous avons dit que les « Amis de Tourcoing » et le comité Jeanne-d'Arc avaient fait confectionner un fac-similé de l'étendard que portait Jeanne d'Arc quand elle mena ses troupes sur les chemins de la victoire.

Ce travail est actuellement achevé ; en voici les caractéristiques :

« Il est fait d'une bande de toile blanche mesurant 0 m. 45 sur 1 m. 50, bordée d'une frange jaune et décoré à l'avers.

» Du côté gauche, d'une scène en couleurs, représentant Notre-Seigneur, de face, nimbé, assis, tenant le globe du monde dans sa main gauche et bénissant de la main droite levée ; à ses côtés deux anges prosternés.

» Du côté droit, sur deux lignes l'inscription « Jhesus-Maria ». Le reste du champ est décoré d'un semis de fleurs de lys dorées.

» Quant au revers, il est sans ornementation. »

Cet étendard est sobre de lignes mais riche par la beauté et la perfection des motifs qui l'enluminent ; il fait honneur aux ouvrières habiles qui l'ont réalisé.

Sa bénédiction solennelle aura lieu dimanche, à 11 h. 30, en l'église Saint-Christophe.

VENDREDI 17 DECEMBRE:

Police-secours : Service médical de nuit, Tél. 4.80.

SIGNALISATION

« La nuit tous les chats ont gris » assure le dicton. Le moindre obstacle devient, le soir, un piège dangereux ! Certain médecin de la ville vient d'en faire l'expérience. Roulant, vers 18 h., rue de la Bourgogne, il est allé se jeter avec sa moto sur un barrage qu'on avait omis de signaler.

Ce n'est pas le premier accident de ce genre qui se produit... et ce ne sera pas le dernier, si la signalisation n'est pas faite ou et quand elle doit l'être.

A la Société d'horticulture

La création d'un comité d'entr'aide

Si, dans le domaine horticole, la Société d'horticulture exerce une heureuse influence, il est bon de signaler aussi l'aide précieuse qu'elle apporte aux familles des adhérents qui se trouvent dans le besoin.

Certes, les organismes officiels existent pour remédier aux situations les plus malheureuses, mais à côté des misères connues, combien d'épreuves endurées en silence et dignes d'être soulagées !

C'est à celles-ci qu'a songé M. André Mathon, successeur de M. Dewavrin, à la tête de la Société d'horticulture. Et dans le cadre de ce groupement, il a créé un comité d'entr'aide dont la marche a été spécialement confiée à M. Jean Evrard.

Depuis deux mois qu'il est fondé, le comité a aidé une vingtaine de familles, sans parler de ce qu'il a fait en faveur des prisonniers, travailleurs et requis, membres de la société.

Le concours financier ou matériel dont bénéficient les intéressés provient uniquement d'une caisse de secours spéciale indépendante, alimentée uniquement par les soins du président et de ses amis.

Comme on le voit, la fleur de la charité a une place de choix dans les initiatives de la Société d'horticulture de Tourcoing, et nous en félicitons les dévoués membres qui ont eu cette délicate pensée de le lui donner.

M.J.Sn.

Les tickets d'alimentation pour janvier

SECTEUR 4. à l'école de garçons, rue de la Potente. — Vendredi 17: de 14 à 15 h., r. Alger, Achille-Testelin; de 15 à 16 h., r. Beau-Laurier, Blanche, Bitche; de 16 à 17 h., r. Buffon, Bonne-Nouvelle, carrière Stage; de 17 à 17 h. 45 r. Colbert. — Samedi 18: de 8 h. 30 à 9 h. 30, chaussée Bertheloot, chaussée Pierre-Curie; de 9 h. 30 à 11 h. 30, r. du Chêne-Houpline. — Lundi 20: de 8 h. 30 à 9 h. 30, r. de la Croix-Blanche; de 9 h. 30 à 10 h. 30, r. de la Croix-Rouge; de 10 h. 30 à 11 h. 30, pl. de la Croix-Rouge, r. Denain, La Fère, Jules-Ferry; de 14 à 15 h., r. Fleurus Général-Drouot; de 15 à 16 h., r. Japon, Laboureur; de 16 à 17 h., r. Lamartine; de 17 à 17 h. 45, r. Lisbonne, Mons. — Mardi 21: de 8 h. 30 à 9 h. 30, r. Maréchal-Foch, Philippe-le-Bon; de 9 h. 30 à 10 h. 30, r. Nancy, Ramberviliers; de 10 h. 30 à 11 h. 30, r. Potente, Rennes, Rouen; de 14 à 16 h., r. de la Rochelle; de 16 à 17 h., r. Trois-Pierres, [illegible] Pauvres, Tolin; de 17 à 17 h. 45, rues Vavy et Verdun.

M. l'abbé Albert Lambrez est nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste

Par décision de S. Em. le cardinal Liénart, M. l'abbé Albert Lambrez, vicaire à Armentières (Saint-Roch) est transféré à la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Tourcoing.

Nous lui présentons nos souhaits de bienvenue et nos vœux de féconde ministère.

Les compétitions sportives des « Enfants de Neptune »

Mercredi à la piscine municipale, sous la présidence de M. Paul Ballois, adjoint au maire, et devant une nombreuse assistance, s'est disputé la dernière manche de water-polo qui, depuis cinq semaines, met aux prises quatre équipes des « Enfants de Neptune ». Cette compétition s'est terminée par la victoire de l'équipe Deborgies sur l'équipe Tribou'ler (4 à 3), et de l'équipe Dujardin sur l'équipe Padou (6 à 2).

LA VIE SPORTIVE

BASKET-BALL

Résultats divers

O.S.Tg — A.S.B.P.	24—8
O.S.Tg (min.) — U.S. Wte	16—7
O.S.Tg (jun.) — E.A.C.R.	23-24
A. Lakanal Rx — U.O. Halluin	28—4

CROSS-CO NTRY

Les finales de la première foulée

Ces épreuves auront lieu dimanche au stade Guy-Lefort, à 14 h. départ. Le parcours choisi par les dirigeants de l'O.I.C.L. emprunte une partie du Bois de Boulogne; c'est donc un vrai parcours de cross.

Ordre des départs à 14 h. : finale féminine; à 14 h. 15, cadets; à 14 h. 45, juniors; à 15 h. 15, seniors. Engagements à M. Hervier, 291, rue de Lille à Marquette.

JEU DE FLECHETTES

HALLUIN. — Café de l'Entr'acte 91, rue Gustave-Desmettre, grand concours dimanche 19 décembre. 99874

LUTTE

LE LUTTEUR-CLUB PIERRE-DE-ROUBAIX reprend son activité interrompue. Entraînement et leçons des mardis et vendredis à 18 h. et le dimanche à 10 h. au siège, café de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy.

FOOTBALL

COMMISSION DES JUNIORS DU DISTRICT TERRIEN. — Les matches dès championnat prévus pour le 26 sont avancés au 19 décembre.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme Gérard D'Halluin-Cormorant sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Béatrix.
11 décembre 1943
17, rue Pierre-Corneille, Tourcoing 96

— M. et Mme Julien Le Blan-Tiberghien sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Béatrice.
La Madeleine, 14 décembre 1943
329, avenue de la République. 9976

— M. et Mme André Leroy-Rembry sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Bernard.
Comines, 13 décembre 1943.
145, rue Gambetta 99863d

FIANÇAILLES

— M. et Mme Pierre Bruyelle-Dumortier sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fille Marie-Madeleine avec Monsieur Pierre Boutry.
95 bis rue Winoc-Chocquel, Tg

— M. et Mme Pierre Boutry-Vandenberghe sont heureux de vous faire part des fiançailles de leur fils Pierre avec Mlle Marie-Madeleine Bruyelle.
44, rue Berthelot, La Madeleine. 9756

— M. Pierre Doledale-Dazin ; M. et Mme A. Delmaere-Doledale et Mme Regnier sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants Geneviève et Maurice.
6, rue Sébastopol, Roubaix.
Rue de l'Ecole, La Réole (Gironde).
Bd de Strasbourg, 4, Toulouse (H.-G.)

NÉCROLOGIE

— Mlle Marguerite Van Eielande, pieusement décédée le 15 décembre 1943, dans sa 26me année. - Funérailles le samedi 18 décembre, à 10 heures, en l'église de Wavrin. - Inhumation au cimetière de Don. - Réunion rue de Fournes, à Wavrin, à 9 h. 45. 997044

ROUBAIX

RONCQ

La layette de Noël

Les paroissiens de Saint-Piat ont coutume d'offrir une layette au premier enfant qui vient au monde après la nuit de Noël. Pour que ce geste puisse être renouvelé cette année, les personnes qui disposent d'un peu de laine ou de linge sont priées de se mettre en rapport avec Mme Delahousse rue de Lille, 231 bis. D'avance merci pour le geste charitable qu'elles accompliront.

FAUSSE CARTE D'IDENTITE. — Edouard Douchet, 40 ans, 8, rue Pluquet, à Croix, était porteur d'une fausse carte d'identité. Il a été déféré au parquet.

BONDUES

Au ravitaillement

Renouvellement des feuilles de coupons semestrielles et distribution des cartes de lait pour enfants :

Vendredi 17 : à 8 h. 30 : rue du Bosquiel ; 9 h. : rue de la Poste, la Pilace, rue Fouquet-Leiong, sentier Ma Campagne ; 10 h. : route Nationale (1 à 113), carrière Lebrun ; 11 h. : chemin Saint-Georges, rue René d'Hespel ; 14 h. : pavé du Molinel, la Chanterelle ; 14 h. 30 : moulin Cardon, le Forestel, le Beau-Séjour, le Pont-d'Achelle ; 15 h. : pavé de Ravenne, gravier de Mouvaux, le Bois-Blanc, le Pot-de-Fer, le Bas-Chemin ; 15 h. 30 : carrière Lagache, route Nationale (64 à 320).

Samedi 18 : 8 h. 30 : route Nationale (115 à 303, pavé du Jambon ; 10 h. : 980 180,721 89,107 69,366 31,424 — 30,830 92,928 44,532 74,724 21,207 — 100,583 51,267 128,211 196,582 197,752 — 50,132 51,942 44,345 118,385 141,726 — 79,978 173,490 71,959 9,131 152,182 — 199,799 5,022 150,143 74,206 140,706 — 63,703 164,088 32,778 4,714 169,542 — 185,870 149,734 32,339 43,819 70,600 — 72,465 40,818 199,531 60,864 91,604 — 58,406 35,434 36,693 32,446 420 — 218,421 4,543 34,602 83,250 68,410 — 30,569 94,518 42,989 180,024 44,339 — 81,004 87,495 201,308 139,183 172,834 — 84,096 32,672 186,611 158,384 38,462 — 32,162 21,676 41,162 8,476 114,346 — 8,787 51,192 57,297 62,106 130,143 — 227,983 148,128 90,625 12,803 623 — 187,162 40,152 31,832 150,326 82,403 — 32,360 73,461 71,708 113,234 120,373 — 13,316 73,507 664 30,848 23,411 — 9,537 180,374 50,621 120,292 138,961 — 58,308 136,296 7,230 61,392 139,672 — 43,470 50,755 2,895 142,647 78,749 — 52,998 76,787 191,919 170,102

(A suivre).

COLISEE
PROCHAINEMENT
TINO ROSSI
MON AMOUR EST PRES DE TOI

Du tissu sans points

A la suite d'un vol de tissu commis aux magasins Nord-Tailleur, r. Pierre-Motte, deux inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté une ouvrière de cette maison, Jeanne Fruit, née Tampère, 25 ans, 319, rue de Lannoy. Il fut établi, en effet, que celle-ci avait dérobé à son employeur 28 m 50 de doublure et de toile, qu'elle avait vendus en partie, à raison de 100 fr. le mètre, à Madeleine Marseval, née Labitte, 2 rue du Pile.

Elle en avait aussi cédé 15 m. à Gaston Vanderbeken, 30 ans, 50, rue Armand-Mesnichant, qui lui-même les avait revendus à M. Alphonse Delos, 61 ans, tailleur, 110, rue de Maubeuge. Celui-ci avait acquis cette doublure à raison de 115 fr. le mètre.

Deux autres personnes, Albertine Bourgois, née Deepeghel, 51 ans, 143, rue Victor-Hugo, et Madeleine Fruit, veuve Lespetel, 44 ans, 319, rue de Lannoy, qui avaient aidé à l'écoulement du tissu volé seront aussi poursuivies. Les procès-verbaux ont été rédigés à la charge des précités et seront transmis au parquet.

— D'autre part, une ouvrière des Ets Louis Lepoutre, 35, rue des Lignes, a été surprise au moment où elle enlevait deux coupes de tissu mesurant ensemble 9 m. Une perquisition opérée au domicile de cette ouvrière, Florentine Segers, née Roger, 42 ans, 11, rue Roche à Lys-lez-Lannoy, fit découvrir une coupe de gabardine de trois mètres volée aussi aux usines Lepoutre, et une autre coupe que son mari, Armand Segers, tailleur, transformait en vêtement.

Celui-ci reconnut d'ailleurs avoir vendu une troisième coupe de gabardine — de même provenance — à un inconnu, et ce pour la somme de 1.500 francs. Les époux Segers ont été déférés au parquet.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Saint-François-d'Assise). — Dimanche 19 permanence 4 rue Labruyère. Paiement des cotisations pour 1943 : 2h 3h. Toutes les carte doivent être rapportées. Les cotisations doivent être réglées avant la réunion qui aura lieu le jour de Noël. Contrairement à l'habitude la permanence aura lieu de 10 à 13 h.

WATTRELOS

PROBITE. — La petite Roberte Samin, 9 ans, 29, rue Jean-Bart, a trouvé un porte-monnaie contenant de l'argent qu'elle a remis au commissariat.

— Mme Louise Dufermont, rue des Fleurs 4 ruelle Jonville, a trouvé dans l'autobus un porte-monnaie qu'elle a déposé au commissariat.

CERCLE HORTICOLE. — Dimanche 19, de 10 h à midi, remise des nouvelles cartes de 1944 et inscription des nouveaux sociétaires (dernière permanence).

Bourse de Paris

du 15 décembre 1943

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Banque de France, 37.240 — Banque de Paris, 2.125 — Crédit Commercial 2.400 — Crédit Foncier, 6.330 — Crédit Lyonnais, 3.200 — Crédit du Nord, 1.850 — Suez actions, 53.450 — Métro, 3.525. — Nord, 1.940 — Eaux (Cie Générale), 3.190 — Distribution, 2.850 — Générale Electr., 3.500 — Electric. Gaz Nord, 910 — Electrique du Nord, 750 — Energie Indust., 2.010 — Gillet-Thaon, 360 — Industrie Textile (Cie Gle), 3.110 — Pérenchies, 2.660 — Saint Frères, 1.820 — La Soie, 2.040 — Tapis et Couvertures, 1.990 — Aciéries Longwy, 1.190 — Aciéries du Nord, 695 — Aciéries Sambre-Meuse, 830 — Ateliers Nord-France, 3.230 — Chantiers Saint-Nazaire, 3.745 — Fives-Lille, 1.305 — Forges Nord-Est, 1.899 — Franco-Belge Mat. Ch Fer, 10.255 — Denain-Anzin, 2.530 — Louvroil-Montbard, 1.000. — Schneider, 4.500 — Senelle-Maubeuge, 2.420 off — Théfileries Havre, 2.110 — Béthune, 3.750 — Houillères Montrambl, 3.010 — Aniche, 3.100 — Anzin, 1.993. — Blanzy, 4.755. — Carvin, 3.700. — Courrières, 1.375 — Dourges, 3.300. — Lens, 1.507 — Marles, 1.480 — Ostricourt, 5.700 — Vicoigne, 1.370 — Mokta, 16.050. — Nickel, 3.105 — Ouenza 6.725. — Française Pétroles, 2.210 — Cafsu, 9.211 — Air Liquide 2.855 — Ugine, 4.675 — Givet-Isieux, 4.035. — Kuhlmann, 3.360. — Péchiney 4.700 — Rhône-Poulenc, 3.675. — Saint-Gobain, 6.930. — Viscose Française, 5.750. — Cilda 16.800. — Potin, 1.325 — Cimenta Origny 30.500 dem. — Pollet, 5.294 — Tresses Rouges, 1.310 — Colonies (Cie Gle) 1.800

BOUSBECQUE

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche 19, de 10 à 11 h. dernière séance de l'année. Administrateur de service : M. Emile Holleboque. Réouverture le 9 janvier.

LE PERCEPTEUR viendra à Bousbecque mardi 21 et sera à la disposition du public de 9 à 11 h 30.

COMINES

Une manifestation familiale

Dimanche 19, se tiendra, en la salle de l'Union, rue du Bas-Chemin, une réunion des membres des familles nombreuses et du Mouvement populaire des familles, sous la présidence d'honneur de M. Boniface, président du comité local de coordination et d'action des mouvements familiaux. Ouverture des portes à 14 h. Une surprise est réservée aux enfants de chaque groupement.

CARTES DE LAIT AUX MALADES. — A partir du 1er janvier, les personnes bénéficiant de la carte de lait n'auront plus droit au vin. En conséquence, en vue du renouvellement des cartes de lait pour le premier trimestre 1944, les intéressés devront déposer, dès à présent, à la mairie, leurs feuilles de tickets de vin. Le certificat médical des personnes qui ne le seraient pas conformes à ce qui précède ne sera pas examiné par le médecin-contrôleur.

CASINO
SAMEDI prochain à 15 h.
RIGOLETTO
(LE ROI S'AMUSE)

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Dominique Viger, 119, rue Gustave-Dubied, à Croix, né 60, Bd de Cambrai. — Jean-Pierre Van Theemat, 60, r. du Trichon, né 60, Bd de Cambrai. — Josaïne Roussel, 38, rue Horace-Vernet, née à la Maternité municipale. — Charles Leroy, 81, av. Alfred-Motte, appartement 1, né à la Maternité municipale. — Elisabeth Leplat, 84, rue de l'Union à Mouvaux, née à la Clinique maternelle. — Claudie Jouvin, 2,5 rue de l'Ermitage, née à la Clinique maternelle.

Publications de mariages. — Raymond Chatelain, tondeur de tissus, à Hem, et Raymonde Nachtergaele, tricoteuse, 36, rue de Rome, cour Solon, 1. — Jules Wartel, plombier, 139, rue d'Alma, fort Fraser, 38, et Denise Decaillon, bonne, 7 Lievin (Pas-de-Calais).

Décès. — Marie Kerckaert, veuve Wateau, 75 ans, 256, rue Delespaul — Pauline Leclercq, veuve Bouvier, 92 ans, 21, rue Paul-Demulder. — Adolphe Vernaeghe, 63 ans, 200, rue du Coq-Français. — Georges Bocquet, 21 ans, de Wattrelos. — Marie Delpierre, veuve Carrette, 67 ans, 37, r d'Anzin.

WASQUEHAL. — Naissances. — Michel Gallaix, 29, rue de Mulhouse. — Régine Leleu, 3, rue de Marcq, née à la maternité municipale.

LYS. — Publication de mariage. — Omer Verpoort, tisserand, rue d'Hem, 2, impasse Maureau, et Jeanne Parent, tisserande, même adresse.

TOURCOING. — Naissances. — Josiane Delcove, r. d'Ostende, 55. — Roger Duhamel, r. du Petit-Village, 18. — Philippe-Emmanuel Rasse, r. de la Croix-Rouge, 50. — Bernard Vanwynsberghe, r. Jules-Ferry, 28, né r. Ursulines, 46. — Daniel Scalbert, r. Malecame, 6, né r. Nationale, 138. — Liliane Six, r. de Wattignies, 9, née r. Mouvaux, 124. — Isabelle Jacques, r. du Hase, 45.

Publication de mariage. — Marcel Lossy, ajusteur, ch. P.-Curie, 19, et Marie-Louise Anckaert, soigneuse, à Luingne (B.).

Décès. — Albertine Kint, 51 ans, ép. Dons, r. de Menin, 120. — François Collewaert, 73 ans, r. de Rome, 12. — Marie Deconinck, 38 ans, célibataire, r. de Gand, 84.

BOUSBECQUE. — Décès. — Julie Lambrecht, 86 ans 19, r. de Linselles.

LINSELLES

CARTES DE LAIT AUX MALADES. — Les certificats médicaux doivent être déposés du 15 au 24, dernier délai. Les certificats déposés après cette date seront reportés au 15 janvier. Les personnes inscrites à l'assistance médicale gratuite ne doivent pas renouveler leur demande.

Mères allaitant: pour conserver leur maintien en catégorie 1 B, un certificat de renouvellement sera exigé.

Lait concentré pour les enfants : un certificat trimestriel est nécessaire.

CARTE T. — Les titulaires de plus de 21 ans sont priés de déposer au bureau du ravitaillement, pour le 20 au plus tard, une attestation indiquant le nombre d'heures de travail hebdomadaire et leur profession.

BOUSBECQUE

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche 19, de 10 à 11 h. dernière séance de l'année. Administrateur de service : M. Emile Holleboque. Réouverture le 9 janvier.

LE PERCEPTEUR viendra à Bousbecque mardi 21 et sera à la disposition du public de 9 à 11 h 30.

COMINES

Une manifestation familiale

Dimanche 19, se tiendra, en la salle de l'Union, rue du Bas-Chemin, une réunion des membres des familles nombreuses et du Mouvement populaire des familles, sous la présidence d'honneur de M. Boniface, président du comité local de coordination et d'action des mouvements familiaux. Ouverture des portes à 14 h. Une surprise est réservée aux enfants de chaque groupement.

CARTES DE LAIT AUX MALADES. — A partir du 1er janvier, les personnes bénéficiant de la carte de lait n'auront plus droit au vin. En conséquence, en vue du renouvellement des cartes de lait pour le premier trimestre 1944, les intéressés devront déposer, dès à présent, à la mairie, leurs feuilles de tickets de vin. Le certificat médical des personnes qui ne le seraient pas conformes à ce qui précède ne sera pas examiné par le médecin-contrôleur.

LES SERVICES DE LA POLICE D'ETAT ONT OCCUPÉ LEUR NOUVEL IMMEUBLE

Nous disions, il y a quelque temps, que les locaux dont la police d'Etat disposaient à la mairie étaient insuffisants.

L'administration municipale a, on le sait, procuré aux services de police qui viennent d'en prendre possession — un spacieux immeuble, 64, rue de Lille, de situation bien centrale et proche des autres organismes administratifs : poste, mairie, gare, gendarmerie et bureau de douanes.

Au rez-de-chaussée est établi le corps de garde, salle d'attente réservée au personnel de la police. Au premier étage, les bureaux du commissaire, de son secrétaire et du brigadier-chef Enfin, le service des étrangers, celui des archives et du fichier, ainsi qu'une salle de repos, complètent l'ensemble nécessaire à ce poste.

Rappelons que les services de police comprend, outre le commissaire et son secrétaire, un effectif de huit gardiens de la paix titulaires et plusieurs auxiliaires commandés par un brigadier.

L'inauguration des repas des vieillards

Une animation inaccoutumée régnait hier, vers 11 h. 30, dans les immeubles des anciens Etablissements Huet, rue du Molinel. On sait qu'il s'y trouve déjà une chaufferie. Voici qu'y s'ajoutait un repas complet, comprenant soupe, légumes, dessert, bière et café, y sera servi aux vieillards, pour la modique somme d'un franc.

C'est au nombre de 150 que « nos vieux » recurent la visite de M. Petit, maire, entouré de ses adjoints, des représentants du comité d'entr'aide et du Secours national. Dans le discours qu'il prononça, M. Demeestère, représentant le Secours national, tint à souligner l'étroite coopération qui a permis de mettre cette œuvre sur pied. On sait, en effet, que le Secours national et la ville participent aux frais : l'Association des maires du Nord et de l'Est intervient aussi pour sa part dans cette œuvre d'entr'aide.

Félicitons les organisateurs d'une entreprise aussi généreuse ainsi que les personnes dévouées qui, sous l'active direction de M. Fièvet, assurent ce service.

DU TABAC « EXTRA-DÉCADAIRE » !... — Mardi, vers 18 h. 30, les douaniers de service au Bentier isolé de gauche, ont appréhendé deux Linselles, Abel Debuf, 32 ans, 6, place de la République, et Albert Bossut, 32 ans, 1, rue des Frères, porteurs chacun de huit kilos de tabac.

GREVE DES MUTILES. — En vue du renouvellement de leur carte demi-tarif sur les tramways de l'E.L.R.T., les Mutilés sont invités à déposer d'urgence au siège 38, rue Françoise, leur carte [illegible] dans que leur carte de priorité.

ROUBAIX

La tombola des prisonniers

Nous publions ci-après la cinquième liste de numéros gagnants

233.415	139.166	9.951	88.805	28.534
94.476	240.386	177.127	93.601	78.273
218.586	19.367	19.752	48.871	131.361
181.746	105.368	9.804	89.145	200.139
138.187	42.181	99.606	47.336	165.683
84.137	207.508	96.370	33.746	9.329
16.480	106.727	21.093	60.536	76.572
121.634	35.301	7	1.783	192.617
211.207	73.423	62.154	167.379	40.313
22.465	30.655	95.249	50.484	17.836
30.543	16.571	89.910	71.714	72.286
61.059	95.332	37.371	30.411	219.925
33.647	241.577	81.843	87.053	73.724
46.458	84.890	103.860	109.531	38.687
46.972	180.44	49.440	5.498	22.316
195	79.914	85.694	61.572	121.784
232.871	186.031	166.724	31.075	55.727
91.515	180.463	127.427	79.832	90.186
95.008	27.151	176.837	65.487	46.023
77.867	58.568	161.536	83.594	197.489
390	52.624	10.227	19.196	220.479
70.607	76.532	51.233	40.191	53.961
20.639	80.474	81.359	66.013	156.353
98.654	99.620	81.134	243.878	47.339
46.365	178.723	35.112	223.001	189.671
373	63.037	132.373	78.680	967
59.289	110.835	60.620	97.155	90.595
29.837	8.781	88.430	210.688	155.743
130.019	231.954	47.037	65.693	50.897
118.765	205.903	50.963	39.606	161.094
85.759	49.097	89.863	71.660	60.134
59.646	9.959	89.076	164.393	30.496
29.522	67.269	213.389	13.414	41.378
64.571	98.173	31.442	13.258	76.544
19.771	224.688	409	37.576	51.243
213.617	78.053	88.715	38.6717	10.401
980	180.721	89.107	69.366	31.424
34.830	92.928	44.532	74.724	21.207
100.583	51.267	128.211	196.582	197.752
50.132	51.942	44.345	118.385	141.726
79.978	173.490	71.959	9.131	152.182
199.799	5.022	150.143	74.206	140.706
63.703	164.088	32.778	4.714	169.542
185.870	149.734	32.339	43.819	70.600
72.465	40.818	199.531	60.864	91.604
58.406	35.434	36.693	32.446	420
218.421	4.543	34.602	83.250	68.410
30.569	94.518	42.989	180.024	44.339
81.004	87.495	201.308	139.183	172.834
84.096	32.672	186.611	158.384	38.462
32.162	21.676	41.162	8.476	114.346
8.787	51.192	57.297	62.106	130.143
227.983	148.128	90.625	12.803	623
187.162	40.152	31.832	150.326	82.403
32.360	73.461	71.708	113.234	120.373
13.316	73.507	664	30.848	23.411
9.537	180.374	50.621	120.292	138.961
58.308	136.296	7.230	61.392	139.672
43.470	50.755	2.895	142.647	78.749
52.998	76.787	191.919	170.102

(A suivre).

COLISEE
PROCHAINEMENT
TINO ROSSI
MON AMOUR EST PRES DE TOI

Du tissu sans points

A la suite d'un vol de tissu commis aux magasins Nord-Tailleur, r. Pierre-Motte, deux inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté une ouvrière de cette maison, Jeanne Fruit, née Tampère, 25 ans, 319, rue de Lannoy. Il fut établi, en effet, que celle-ci avait dérobé à son employeur 28 m 50 de doublure et de toile, qu'elle avait vendus en partie, à raison de 100 fr. le mètre, à Madeleine Marseval, née Labitte, 2 rue du Pile.

Elle en avait aussi cédé 15 m. à Gaston Vanderbeken, 30 ans, 50, rue Armand-Mesnichant, qui lui-même les avait revendus à M. Alphonse Delos, 61 ans, tailleur, 110, rue de Maubeuge. Celui-ci avait acquis cette doublure à raison de 115 fr. le mètre.

Deux autres personnes, Albertine Bourgois, née Deepeghel, 51 ans, 143, rue Victor-Hugo, et Madeleine Fruit, veuve Lespetel, 44 ans, 319, rue de Lannoy, qui avaient aidé à l'écoulement du tissu volé seront aussi poursuivies. Les procès-verbaux ont été rédigés à la charge des précités et seront transmis au parquet.

— D'autre part, une ouvrière des Ets Louis Lepoutre, 35, rue des Lignes, a été surprise au moment où elle enlevait deux coupes de tissu mesurant ensemble 9 m. Une perquisition opérée au domicile de cette ouvrière, Florentine Segers, née Roger, 42 ans, 11, rue Roche à Lys-lez-Lannoy, fit découvrir une coupe de gabardine de trois mètres volée aussi aux usines Lepoutre, et une autre coupe que son mari,